



## Le nettoyage de votre propriété

Le nettoyage radiologique des propriétés privées de Port Hope comporte un certain nombre d'étapes (des tests à la conception et à l'accord) avant que les travaux d'excavation ne débutent. En savoir plus sur ces travaux.



Page 2



Page 3

## L'IRPH en action

Les travaux se poursuivent à Port Hope



Page 7

## Écouter et apprendre

Les séances d'information et de consultation aident les LNC à recueillir de précieux commentaires auprès du public.

### Également dans ce numéro...

- **Le point sur la modification des critères de nettoyage**
- **La participation de la collectivité**

### Renouvellement du permis pour une période de 10 ans

Dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH), la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a renouvelé le permis du projet de Port Hope, qui sera valable pendant une période de 10 ans débutant le 1er janvier 2023. Ce permis permet aux LNC de poursuivre le nettoyage et la gestion sécuritaires des déchets radioactifs historiques de faible activité à Port Hope.

# Le nettoyage de votre propriété : un processus en plusieurs étapes



La collectivité a demandé que les propriétés privées de Port Hope soient assainies. Les travaux se poursuivent dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH), l'un des plus grands projets canadiens d'assainissement de l'environnement. Les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) restent déterminés à mener à bien ce nettoyage aussi efficacement que possible, tout en respectant toutes les exigences réglementaires.

**Pour que toutes les activités soient menées à bien en toute sécurité et dans le respect des exigences réglementaires, les travaux peuvent durer plus longtemps que lors d'une construction résidentielle classique.**

Les équipes de projet doivent procéder à des tests pour déterminer s'il y a des déchets radioactifs historiques de faible activité sur des propriétés réparties sur tout le territoire de Port Hope. Elles doivent ensuite planifier les travaux, les exécuter puis tout remettre en état.



## Modification contractuelle

Les LNC ont mis en place une nouvelle approche contractuelle pour réaliser les travaux d'assainissement des propriétés privées. Un seul entrepreneur est désormais responsable d'une propriété tout au long des différentes étapes du processus- depuis les tests jusqu'à la remise en état, en passant par la conception et le nettoyage. Par souci d'efficacité, les travaux à Port Hope ont été divisés en deux zones principales, à l'est et à l'ouest de la rivière Ganaraska.

## Délimitation

### « Combien de fois allez-vous revenir? »

C'est une question que les propriétaires posent souvent aux LNC. Il se peut qu'il y ait plusieurs visites sur votre propriété pour mesurer l'étendue des déchets qu'il faudra enlever. Si l'on trouve des déchets radioactifs de faible activité sur une propriété, le rayon d'échantillonnage du sol est élargi jusqu'à ce que l'on trouve un échantillon non contaminé. Un seul échantillon ne fournit pas suffisamment de données pour déterminer la surface qu'occupent les déchets ou la profondeur à laquelle ils se trouvent, ce qui signifie qu'il faut procéder à un autre échantillonnage.



À l'heure actuelle, les entrepreneurs planifient ces travaux en vue de la phase de conception du prochain groupe de propriétés. L'échantillonnage supplémentaire permettra de préciser ou de réduire la zone à assainir.

## Inventaires préalables à la conception

Une fois que les tests ont été effectués sur une propriété et que l'on a déterminé le périmètre des déchets, on amorce la phase de conception. Les entrepreneurs programment des visites sur chaque propriété afin d'inventorier chacune des caractéristiques qui sera touchée par les travaux. En tout, il peut falloir effectuer jusqu'à sept visites avant d'être en mesure de répondre aux exigences légales. Il faut notamment dresser un relevé topographique et un plan de bornage. Il faut aussi procéder à une enquête sur les espèces en péril, à une évaluation par un arboriculteur, une enquête sur les substances désignées et à la localisation et au marquage des services publics.



**Une fois ces visites terminées, les informations obtenues sont combinées aux résultats des tests initiaux et on crée un dossier de conception. À ce stade, les LNC rencontrent les propriétaires pour passer en revue le plan de nettoyage proposé.**



## Nettoyage

Les LNC travaillent avec des entrepreneurs pour nettoyer des propriétés privées et des allées se trouvant à divers endroits. Ces propriétés ont été choisies car elles devaient être assainies, que les critères de nettoyage relatifs à l'arsenic soient changés ou pas.

## Quand est-ce que ma propriété sera nettoyée?

Les propriétaires de résidences qui seront nettoyées lors d'une saison de construction donnée en seront informées avant la fin de l'année civile précédente. Par exemple, si votre propriété doit être assainie en 2024, les LNC vous en informeront au plus tard en décembre 2023.



# L'IRPH en action



## L'installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope (IGLTD)

Près de 1,5 million de tonnes de déchets ont déjà été stockées à long terme. Cette installation continue d'accepter jusqu'à 100 chargements de déchets par jour aux heures de pointe. L'IGLTD est située juste au sud de l'autoroute 401.

## Promenade Highland

Des travaux de nettoyage sont en cours à l'ancienne décharge de la promenade Highland, où les déchets radioactifs de faible activité (DRFA) sont séparés des ordures ménagères et transportés vers l'installation de gestion à long terme des DRFA pour y être stockés en toute sécurité. L'accès au complexe sportif Jack Burger et au terrain de stationnement demeure ouvert.



## Les aqueducs ouest (zone de la plage ouest)

Les DRFA sont en train d'être retirés du secteur de la plage ouest. Les travaux de décontamination du sol se poursuivront à cet endroit jusqu'en 2024. Un pont de transport a été installé pour protéger le ruisseau Alexander et les espèces qui y vivent. L'accès à la plage et à l'eau est toujours possible, mais le nombre de places de stationnement est limité.



## Les viaducs du CN et du CP

Les LNC ont fini de nettoyer les viaducs de Port Hope. Le site est en train d'être remis en état. Il sera recouvert d'une couche de gazon, d'arbres et d'autres espèces végétales. Avec le temps, ce site devrait redevenir marécageux.



## Le ravin de la rue Alexander

Les travaux devraient commencer à l'automne 2023. Une demande de dérogation pour circonstances spéciales a été déposée pour protéger l'habitat des espèces en péril. Cela signifie que l'on réduira les travaux pour retirer des matières radioactives, mais en faisant bien attention de protéger la plus grande partie du couvert végétal.



## La lagune Chemetron

Le nettoyage des déchets industriels a commencé sur ce site. Une station portable a été installée afin de traiter l'eau extraite de la lagune. L'eau traitée est rejetée en toute sécurité dans le marais Sculthorpe.



## Le parc du centre récréatif Lions

On a commencé à retirer les déchets industriels et les déchets radioactifs de faible activité sur le site du parc du centre récréatif Lions. L'accès public à la Légion, au Lions Hall et au stationnement est maintenu.

## Port de Port Hope et jetée centrale

Les travaux en cours dans le port de Port Hope se poursuivront jusqu'en 2023 et comprendront des travaux de dragage mécanique. Les sédiments contaminés sont retirés du port à l'aide d'une pelle, puis mélangés à du ciment Portland en vue d'être solidifiés. Des travaux de soutènement et de réparation des enceintes du port sont également en cours.

Pour plus de renseignements sur les sites des projets, consultez le site Web de l'IRPH, à PHAI.ca

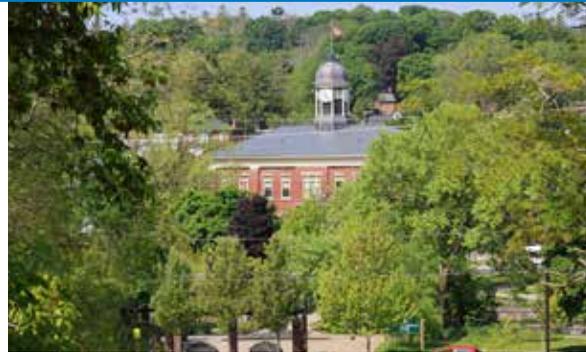
# État de la demande des LNC visant à modifier les critères de nettoyage de l'IRPH

Dans le cadre de l'IRPH, on retire les déchets historiques radioactifs de faible activité de la région de Port Hope en fonction de critères de nettoyage bien précis. Ces critères définissent les teneurs acceptables de contaminants. Or, l'expérience nous a montré que pour répondre au critère relatif à l'arsenic, il faut réaliser des travaux beaucoup plus intensifs et plus longs que ce qui était prévu à l'origine. En outre, des analyses ont montré que si l'on maintenait les critères actuels, les travaux auraient des répercussions plus importantes que prévu sur l'environnement, notamment sur le nombre d'arbres qui seraient abattus.

En mars 2020, les LNC ont donc soumis à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) une demande visant à modifier les critères de nettoyage de l'IRPH afin de répondre à ces préoccupations. D'après les commentaires préliminaires que nous avons reçus de la part de la CCSN, il faudra réviser la demande de modification et la soumettre à nouveau en 2023.



L'objectif de l'IRPH reste la libre utilisation des terres. Nous adoptons une approche axée sur le risque pour répondre à cet objectif tout en établissant un nouveau critère pour l'arsenic.



Cet exercice est d'autant plus rigoureux que nous le menons en collaboration avec plusieurs organismes fédéraux et provinciaux qui examinent la question du point de vue de leurs mandats respectifs de protection de la santé et de la sécurité des personnes et de l'environnement. Cette collaboration pourrait cependant prolonger le délai qu'il faudra pour trouver un nouveau critère.

Les LNC veillent à ce que le Conseil municipal de Port Hope et le personnel de la municipalité soient tenus informés du processus de demande et d'examen de la CCSN et de l'intégration des commentaires des autres organismes de réglementation, y compris de Santé Canada et du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs de l'Ontario. Pour que les critères de nettoyage de l'IRPH soient modifiés, toutes les parties devront y consentir.



## Participez au processus

Depuis le dépôt de la demande initiale en 2020, les LNC ont mené une vaste campagne de sensibilisation et de consultation afin d'informer les communautés et organisations autochtones, les parties intéressées et le public et de solliciter leurs commentaires.

Pendant que les LNC se préparaient à l'audience sur le renouvellement du permis de l'IRPH en 2022, les consultations ont été interrompues. Le renouvellement du permis étant désormais confirmé, de nouvelles initiatives d'information et de consultation sont lancées pour faire le point sur le processus et recueillir des commentaires auprès du public.

Pour en savoir plus sur les critères de nettoyage de l'IRPH, aussi bien les critères actuels que ceux proposés, ainsi que sur leur incidence, nous vous invitons à participer aux séances d'information organisées par les LNC.

Lorsque la CCSN acceptera de tenir une audience publique pour examiner la demande des LNC, nous vous communiquerons tous les détails sur la façon de participer au processus d'autorisation.

Pour vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier, communiquez avec nous à [info@phai.ca](mailto:info@phai.ca), ou téléphonez au 905.885.0291 pour parler avec l'un de nos experts.

## Écouter et apprendre

Cette année, les LNC ont organisé plusieurs séances d'information publique et de consultation\*. Ces séances ont été particulièrement précieuses, car les résidents ont pu nous parler directement. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des commentaires du public et de la manière dont les LNC y ont répondu.



### Les résidents sont encore préoccupés par la durée des travaux de nettoyage de l'IRPH

Il faut parfois 24 mois ou plus pour effectuer les tests sur les propriétés privées. Si la première série de tests montre qu'il y a des déchets sur la propriété, il faut parfois procéder à une seconde série de tests. Nous devons procéder de cette façon pour réaliser les projets en toute sécurité, car de nouvelles informations pourraient à tout moment changer la donne. Si, pendant les travaux, on se rend compte qu'il y a des problèmes de structure ou de sécurité, ou que des

substances doivent être manipulées avec une attention spéciale (par exemple, l'amiante), ou que les structures ou les arbres pourraient subir d'autres effets que ceux prévus à l'origine, les travaux pourraient durer plus longtemps sur votre propriété (voir l'article intitulé « Le nettoyage de votre propriété privée : un processus en plusieurs étapes », en page 2).



### La sauvegarde des arbres reste une priorité

Les habitants continuent de s'inquiéter au sujet de l'incidence des activités de l'IRPH sur Port Hope. S'ils souhaitent vivement que les déchets soient retirés, ils souhaitent également que cela soit fait rapidement et avec un minimum d'impact sur le couvert végétal. Les LNC tentent de minimiser les effets négatifs des travaux sur les arbres, les plantes et la faune grâce à un certain nombre de mesures d'atténuation. On a par exemple mis en place un protocole de dérogation pour circonstances spéciales et une option de nettoyage dirigée par les propriétaires.

### Mises à jour au sujet des propriétés

Une fois que l'on a terminé les tests de dépistage du radon, ou que l'on a découvert des déchets historiques sur une propriété, les propriétaires sont rapidement mis au courant. Cependant, quand rien n'a été trouvé sur une propriété, un long laps de temps peu parfois s'écouler avant que le propriétaire n'en soit informé.

Les résidents qui souhaitent obtenir de l'information sur leur propriété et les résultats des tests peuvent communiquer avec nous pour obtenir tous les renseignements dont nous disposons.

### De plus grands sites sont assainis avant les propriétés résidentielles

Les travaux de l'IRPH sont en cours sur d'importants sites municipaux, y compris des sites industriels. Ces grands sites sont des propriétés que l'on savait déjà contaminées d'après les informations contenues dans les archives. Les grands sites et les sites industriels sont ceux qui contiennent le plus grand volume de déchets. Pour assainir les propriétés résidentielles, il faut réaliser des tests, élaborer des plans de conception et signer des accords de nettoyage et de remise en état avant le début des travaux d'assainissement. Bien que le volume de déchets se trouvant sur une propriété résidentielle soit moins important que sur les grands sites, il faut coordonner le travail et conclure des ententes, ce qui rallonge le processus.

### Mobilisation des Autochtones

**La mobilisation des Autochtones est un élément essentiel de l'IRPH et de tous les projets des LNC. Les activités de consultation des communautés et organisations autochtones nous permettent de recueillir des commentaires très précieux. Ces derniers nous aident dans nos efforts en vue de formuler des messages et d'adopter des perspectives plus nuancées et plus inclusives, aussi bien dans la documentation que dans la mise en œuvre du projet.**

\*Ces séances comprenaient la séance d'information sur le parc Lions, la séance d'information sur le quartier de la décharge de la promenade Highland, la séance d'information sur la dérogation pour circonstances particulières visant le ravin de la rue Alexander et une mise à jour générale de l'IRPH organisée en partenariat avec la Chambre de commerce de Port Hope et du district.

# La participation de la collectivité

Le personnel et les entrepreneurs des LNC s'engagent à participer à la vie des collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent chaque jour. Ils participent notamment à des collectes de fonds et à des activités qui font de Port Hope et de Clarington des endroits où il fait bon vivre. Voici un aperçu des activités récentes auxquelles les effectifs des LNC ont participé, ainsi que les dons qu'ils ont faits.



Le personnel des LNC, bureau de Port Hope, lors du petit déjeuner de célébration de la campagne de **Centraide Northumberland**. La campagne 2022 a permis de recueillir plus de **16 000 \$** grâce aux dons du personnel des LNC.



Les LNC ont soutenu le nouveau parc **Rotary Centennial Riverview** situé près de l'échelle à poissons, dans la municipalité de Port Hope.

À l'occasion de la **Journée de la Terre**, les employés des LNC et les entrepreneurs ont collaboré pour ramasser des ordures se trouvant près du secteur riverain, à Port Hope. Le groupe de 70 personnes a ramassé plus de 125 livres de déchets.



Le personnel des LNC a participé à l'événement « **La nuit la plus froide de l'année** » afin de recueillir des fonds pour la Coalition Greenwood.



Des employés des LNC ont remis un chèque de **5 000 \$** pour le centre de soins palliatifs qui devrait ouvrir dans la région de Durham.



Le personnel et les entrepreneurs des LNC ont fait preuve de générosité et donné des fonds et plus de 700 livres de nourriture à la banque alimentaire **Northumberland Fare Share**.



Pour marquer la **Journée internationale des femmes et des filles de science**, les LNC ont encouragé les élèves de l'école secondaire de Port Hope à poursuivre des carrières dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.



Le personnel des LNC a fait un don à **K9 Crusaders** grâce aux recettes d'une vente de pâtisseries organisée par le club social des LNC, bureau de Port Hope.

Les LNC réalisent l'IRPH au nom d'Énergie atomique Canada limitée, une société d'État, et détiennent un permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.